

Janine Tavernier : « Il faut distinguer les mouvements religieux des vraies sectes »

L'ancienne présidente de l'Unadfi (de 1993 à 2001) s'inquiète des « dérives » actuelles de la lutte contre les organisations sectaires

Vous êtes une figure de la lutte contre les sectes. En préfaçant un livre (*Sectes sur ordonnance, éditions Amorc*), vous dénoncez des « dérives » dans les associations antisectes. Pourquoi ?

J'ai présidé l'Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu (Unadfi, principale association antisectes) de 1993 à 2001. Lorsque j'y suis entrée, en 1984, l'association ne s'occupait ni des croyances ni des philosophies, mais simplement des personnes. J'ai toujours eu pour principe : on laisse nos croyances au vestiaire, on s'intéresse aux faits.

Aujourd'hui, je m'inquiète lorsque j'entends la présidente de l'Unadfi, Catherine Picard, criti-

quer à La Réunion les « *Eglises évangéliques* » sans distinction. **Pourtant, on reprochait à l'Unadfi d'être une association d'inspiration catholique, par comparaison avec le Centre contre les manipulations mentales (CCMM), étiqueté plus « rationnaliste ». Est-ce exact ?**

L'association a été fondée par des personnes d'origine catholique, mais ouvertes. J'ai souhaité qu'on aille vers davantage d'ouverture.

Petit à petit, beaucoup de francs-maçons sont entrés dans l'Unadfi, lui donnant une coloration qu'elle n'avait pas à l'origine. L'association avait été fondée par des familles touchées dans leur entourage par le phénomène sectaire. Aujourd'hui, j'ai l'impression qu'elle s'est politisée. **Pourquoi avez-vous quitté la présidence de l'Unadfi ?**

En 2001, je sentais qu'on s'engageait dans une chasse aux sorcières. Plusieurs dérapages ont eu lieu. On m'a reproché de mettre

mes enfants dans une école Steiner, ce que, d'ailleurs, je ne regrette pas. Alain Vivien, alors président de la Mission interministérielle de lutte contre les sectes (MILS), a commencé à attaquer l'anthroposophie, qui inspire les écoles Steiner.

Pour ma part, je n'ai aucune attache philosophique, dogmatique, politique ou religieuse. Je suis libre et c'est bien ce qui dérange tout le monde ! J'ose à peine dire que je me soigne à l'homéopathie...

« J'ose à peine dire que je me soigne à l'homéopathie »

Comment jugez-vous l'action de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) ?

Quand Jean-Michel Roulet a pris la présidence de la Miviludes, en 2005, je lui ai fait confiance. Puis j'ai vu qu'il avait épinglé l'Amorc (Ancien et mystique ordre de la Rose-Croix) dans le rapport 2006. Ce n'est pas sérieux.

Que pensez-vous de la polémique actuelle qui oppose des par-

lementaires et l'administration sur le statut des Témoins de Jéhovah ?

Je me suis battue pour qu'on distingue les nouveaux mouvements religieux, comme les communautés charismatiques, et les vraies sectes. A cette époque, les choses étaient plus nettes. Aujourd'hui, on ne sait plus où l'on en est. Si des travaux sérieux avaient été entrepris, on y verrait plus clair.

En ce qui concerne les Témoins de Jéhovah, j'ai entendu beaucoup d'anciens adeptes. Le monde extérieur y est décrit comme l'enfer. C'est triste quand une fillette de 4 ans, à qui sa maîtresse demande de faire un cadeau pour la Fête des mères, refuse parce que cette fête est interdite chez elle !

L'administration estime qu'il n'y a pas de trouble à l'ordre public. Soit. Ce que je demande, c'est qu'on prenne le temps de la réflexion et qu'on évite les amalgames. J'ai toujours été contre le principe des listes de sectes. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
NAVIER TERNISIEN